

Inscription sur les listes électorales

Jusqu'au samedi 30 mars 2019

Vous venez d'emménager à Alençon et vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales : **vous avez jusqu'au samedi 30 mars 2019** pour vous inscrire sur les listes électorales. Il suffit pour cela de vous rendre au bureau de l'État civil de l'Hôtel de Ville, avec une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité et un justificatif de domicile récent.

Vous pouvez également télécharger le formulaire d'inscription sur le site **www.alencon.fr** et le retourner dûment complété en y joignant les pièces justificatives jusqu'au samedi 30 mars, cachet de La Poste faisant foi.

Les Alençonnais qui ont changé de domicile doivent également effectuer ces démarches afin d'être inscrits dans le bon bureau de vote.

En pratique

Service État civil - Cimetières

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Ouverture en continu le jeudi de 8h30 à 17h30

Ouverture exceptionnelle le samedi 30 mars 2019 de 10h à 12h (service ouvert uniquement pour les listes électorales : inscriptions et changements d'adresse)

Tél. 02 33 32 41 87

Retrouvez toute l'actualité de la Ville
sur www.alencon.fr